



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N°286 - 8 septembre

- Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les

communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Appel des femmes kurdes : "La mentalité patriarcale de la complicité AKP-DAESH est la figure la plus atroce du Féminicide - Page 1
 - 2 - Pétition : En Inde, un conseil de village ordonne le viol de deux femmes - Amnesty international - Page 2
 - 3 - Paraguay : 11 ans, mère... Aidez-nous - Page 3
 - 4 - Procès contre Xavier Dor : victoire ! - Planning Familial - Page 3
 - 5 - L'enfer des migrantes : comment survivre dans la jungle de Calais - Ariane Hermelin - Le Gardian - Page 4
 - 6 - Décriminalisation de la prostitution : mais que s'est-il passé à Amnesty International ? - Guillaume Hubert - 50-50 magazine - Page 4
 - 7 - L' "Etat Islamique" et la théologie du viol : New York Times - Rukmini Callimachi - Source : Les désobéissantes - Page 6
 - 8 - Des débats et des stands à la Fête de l'Huma - Page 12
 - 9 - Conférence-débat sur les défenseurs des droits humains au Guatemala - Paris - 15 septembre - Page 13
 - 10 - « Les femmes face aux extrémismes » - Marseille - 19 et 20 septembre - MMF13PACA
 - 11 - La Caravane féministe européenne de la MMF à Perpignan - 23 septembre
 - 12 - Soirée dansante avec « Les lesbiennes dépassent les frontières » - Paris - 20 septembre - Page 15
 - 13 - Forum national : Violences de genre, violences de handicap - FDFA - 15 octobre 2015
 - 14 - Théâtre : *Femmes en danger* - Compagnie Marie Ruggeri - Langres - Page 17
-

INTERNATIONAL

1 - Appel des femmes kurdes : "La mentalité patriarcale de la complicité AKP-DAESH est la figure la plus atroce du Féminicide - Page 1

Nous, soussignés, condamnons fermement l'exécution de Kevser Elturk (Ekin VAN), combattante kurde de YJA STAR tuée par la torture par les soldats Turcs et exposée nue au public de façon inhumaine en plein centre de la ville de Varto au Kurdistan Turc. La honte et le déshonneur de cet événement s'écriront dans l'histoire. Au nom du règne de son sultanat, la mentalité de l'AKP envoie l'humanité sur la route de la mort, faisant perdurer la guerre sale. Son seul but : affaiblir la résistance des femmes kurdes. Kevser Elturk est le symbole de la résistance des femmes kurdes. Nous demandons justice face à cet acte horrible.

Durant toutes les guerres qu'a connues l'histoire de notre monde, les femmes ont toujours été utilisées comme des butins de guerre. Aujourd'hui, en Iraq, elles continuent d'être

vendues dans les bazars de l'esclavagisme sexuel. Les images des femmes kurdes traînées à terre par les tanks de l'armée turque, leurs corps exposés nus dans les médias étatiques sont encore dans l'histoire actuelle.

La mentalité conservatrice patriarcale n'arrive pas à digérer l'idéologie de la libération des femmes qui est aujourd'hui un hommage aux valeurs de l'Humanité. Ces atrocités infligées à Kevser Elturk sont la représentation de la mentalité masculine des années 90 qui se reproduit à ce jour. Le vide éthique et le déshonneur se concrétisent par la complicité de DAESH et de l'AKP. Cette mentalité du viol qui produit la pratique avérée du féminicide sur la personne d'Ekin Van est l'enclenchement d'une guerre indéfinie à l'égard du droit de légitime défense des femmes kurdes qui sont aujourd'hui devenues l'espoir des femmes de la planète.

Nous soutenons et nous nous joignons à la déclaration du KJA (Congrès des Femmes Libres), et dénonçons cette politique inconsciente et inhumaine perpétrée par la police de l'AKP envers les femmes. Par conséquent, nous allons vaincre la mentalité de l'AKP tout comme les combattantes des YPG ont renversé le sultanat de DAESH.

Nous lançons un appel à l'opinion publique, aux organisations des droits humains, aux féministes, à toute personne sensible à cette situation, à être solidaires à notre cause et à nous rejoindre dans notre lutte contre cette sale guerre, ce féminicide perpétré par l'AKP ! Inscrivons-nous dans l'histoire, construisons le système démocratique confédéral en renforçant nos mécanismes de prévention contre les mentalités patriarcales.

Paris, le 19 août 2015

2 - Pétition : En Inde, un conseil de village ordonne le viol de deux femmes - Amnesty international

Deux sœurs condamnées à être violées et exhibées nues, c'est le châtiment qu'un conseil de village (khap panchayat) du district de Baghpat, dans l'État d'Uttar Pradesh au nord de l'Inde, a ordonné le 30 juillet dernier.

Pourquoi ? À titre de châtiment pour les actions de leur frère qui entretient une relation avec une femme mariée issue de la communauté jat, une caste supérieure. Le conseil de village est composé uniquement d'hommes de cette communauté jat, et ne résulte pas d'élections. Le frère et son amante ayant quitté la région, la colère de la communauté jat s'est donc abattue sur le reste de la famille. Les deux sœurs et leur famille ont fui le village et auraient trouvé refuge à Delhi. Amnesty International lance une action pour que ces jeunes femmes et les membres de leur famille soient protégés et qu'une enquête soit rapidement ouverte sur la décision du conseil de village.

Les khap panchayats sont des conseils de village, généralement composés d'hommes relativement âgés appartenant aux castes dominantes, qui ne résultent pas d'élections et qui sont très répandus dans certaines régions de l'Inde. Ceux-ci établissent des règles régissant le comportement et les interactions sociales dans les villages. Ils sont connus pour infliger aux femmes des châtiments sexuels violents.

En 2011, dans l'affaire Arumugam Servai contre l'État du Tamil Nadu, la Cour suprême de l'Inde a décrit ces panchayats comme des « tribunaux de pacotille » et a déclaré que leurs décrets étaient illégaux. Cependant, dans certains États ces organisations fonctionnent toujours et leurs ordres continuent d'être exécutés. En avril 2014, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences a exprimé son inquiétude quant à l'influence persistante des khap panchayats.

Pétition : http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Mon-corps-mes-droits/Actions/Inde-deux-soeurs-condamnees-etre-violees-15936?utm_source=emailing-

3 - Paraguay : 11 ans, mère... Aidez-nous

Le 13 août dernier, les médecins ont procédé à une césarienne et Mainumby a donné naissance à une petite fille. Elles récupèrent toutes les deux et nous espérons qu'elles pourront bientôt quitter l'hôpital. Nous sommes soulagés que Mainumby ait survécu à la grossesse, mais ses problèmes sont toutefois loin d'être résolus. Elle a été forcée de devenir mère à 11 ans et n'a toujours pas obtenu justice contre son violeur. En outre, à cause de tout cela, sa mère a perdu son emploi et Mainumby ne dispose pas d'un foyer stable. L'État, qui a forcé Mainumby à mener la grossesse à terme, n'a toujours pas fourni le logement et le soutien financier promis à la famille. La situation de Mainumby reflète une tendance alarmante au Paraguay et l'État ne parvient pas à protéger les filles contre les agressions sexuelles et le traumatisme qui s'ensuit. Rien que la semaine dernière, deux autres filles, toutes deux âgées de 12 ans, sont tombées enceintes à la suite de viols et ont été placées dans le même foyer de la Croix-Rouge où Mainumby a été consignée. Nous ne pouvons pas laisser passer cela. Veuillez continuer à agir avec Égalité Maintenant et notre partenaire, CLADEM, en demandant au Paraguay de s'attaquer à cette épidémie d'agressions sexuelles sur mineures, notamment en veillant à ce que les filles victimes de violences sexuelles telles que Mainumby ne soient pas à nouveau persécutées par le biais de détentions et de grossesses forcées. Continuez également à tenir l'État pour responsable de sorte qu'il respecte son obligation de fournir une aide à Mainumby et sa famille. Merci de votre soutien.

Agissez : http://org2.salsalabs.com/o/6208/1/fre/p/dia/action3/common/public/?action_KEY=20424

COMMUNIQUÉS

4 - Procès contre Xavier Dor : victoire ! - Planning Familial

La Chambre Criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de l'activiste anti-IVG Xavier Dor contre l'arrêt de la Cour de Paris du 27 octobre 2014. Le Planning de Paris et la CADAC (Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception) se réjouissent de la décision rendue par la Chambre Criminelle de la Cour de cassation mardi 1er septembre.

Cette décision est l'aboutissement d'une longue bataille judiciaire contre Xavier Dor qui s'était introduit dans les locaux du Planning Familial de Paris pour empêcher des femmes d'accéder à des informations sur l'avortement et d'y avoir accès. Rappelons que l'accès à l'avortement est un droit inscrit dans la loi et que l'entrave à l'IVG est un délit, y compris à l'encontre de femmes venues simplement « s'informer sur une IVG dans un hôpital, un centre d'orthogénie, une institution comme le Planning familial ou un centre d'information sur les droits des femmes et des familles ».

Condamné le 27 octobre 2014 à 10 000 euros d'amende dont 5 000 euros avec sursis, Xavier Dor avait déjà fait appel de cette décision. Le rejet de son pourvoi est un signal fort à l'encontre de ces activistes qui croient pouvoir commettre leurs méfaits en toute impunité. Pas plus tard qu'en juillet dernier, trois militants catholiques intégristes s'étaient introduits dans les locaux du Planning Familial de Paris et avaient usé de méthodes d'intimidation. La décision du 1er septembre rappelle aux femmes qui se déplacent au Planning familial que l'avortement est un droit, LEUR choix.

Saluons au passage le grand courage et la force de la femme agressée par Xavier Dor, qui a accepté de porter plainte et d'affronter trois ans de procédure judiciaire pour contribuer à défendre les droits des femmes en France.

TEXTES

5 - L'enfer des migrantes : comment survivre dans la jungle de Calais - Ariane Hermelin - Le Guardian

Chaque jour, à la tombée de la nuit, elles tentent de monter clandestinement à bord des trains et des camions qui se rendent en Angleterre, après avoir marché pendant plusieurs heures et évité les policiers qui montent la garde. Souvent, la police les déniche, cachées dans la remorque d'un camion, et les chasse, parfois à coups de matraques et de bombes lacrymogènes. Les voilà obligées de rebrousser chemin et de retourner au camp de fortune. Moins rapides que les hommes, les femmes, qui sont souvent accompagnées d'enfants, qu'il s'agisse des leur ou de membres de leur famille, ont plus de mal à monter à bord des véhicules à destination de l'Angleterre.

The Guardian publie sur son site un reportage sur ces femmes originaires d'Erythrée, de Syrie, du Soudan, de Guinée, qui tentent de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre. Hormis quelques articles de-ci de-là, on parle peu de la situation des femmes migrantes à Calais, malgré leur nombre croissant. Parmi elles, Hannah, une Syrienne dont le mari a obtenu l'asile en Grande-Bretagne, mais à qui on a interdit de faire venir son épouse. « Je suis très fatiguée et stressée. La seule chose qui m'intéresse, c'est d'aller en Angleterre ». La veille, elle est parvenue à s'introduire dans un camion, mais les chiens des policiers ont flairé sa présence. Retour à la case départ.

Plus de deux cent femmes tentent de survivre dans le camp principal, laissé sans surveillance et dépourvu d'équipements sanitaires réservés aux femmes, faute de place dans le centre spécial d'hébergement qui leur offrirait un endroit sûr. « Ils disent qu'il n'y a pas de place pour moi avec les autres femmes. Je dois dormir dans la zone des hommes », déclare Hannah au *Guardian*. Et cette dernière d'expliquer comment on lui a refusé l'accès aux douches réservées aux femmes, sensées être ouverte à toutes.

Forcées de se prostituer pour survivre : Livrées à elles-mêmes, les femmes sont jetées en pâture aux hommes et doivent se trouver des protecteurs au sein du camp. « Elles sont davantage victimes de harcèlement, il n'y a aucun doute, et elles doivent trouver des moyens de protection, mais cela n'est jamais gratuit », explique Maya Konforti, une volontaire travaillant pour l'association L'Auberge des Migrants.

Pour survivre, nombre d'entre elles se prostituent avec des passeurs, des migrants et des Calaisiens. Interviewé par *Les Inrocks* en décembre dernier, le docteur Martine Devries, responsable à Calais de la mission Médecins du Monde, affirmait que « les femmes ont toutes subi violences et abus sexuels ».

Les journalistes qui ont tenté d'interviewer ces femmes qui tentent de rester en vie ont souvent constaté qu'elles refusaient de raconter leur périple pour arriver en France. « Elles ne peuvent pas se permettre de ressentir des choses, elles ne peuvent pas se permettre de se souvenir des difficultés rencontrées, parce que sinon elles ne pourraient pas continuer. Elle ne veulent pas parler de ce qu'elles ont vécu », explique Maya Konforti au *Guardian*.

6 - Décriminalisation de la prostitution : mais que s'est-il passé à Amnesty International ? - Guillaume Hubert - 50-50 magazine

Du 7 au 11 août dernier, les délégué-es de plus de 70 sections nationales, formant le conseil international d'Amnesty International débattaient à Dublin. Cet organe qui se réunit tous les

deux ans a voté «une proposition de politique» surprenante pour une ONG de défense des droits humains: «la dépénalisation du travail du sexe.»

Une brève histoire d'Amnesty International: Amnesty International a été fondée en 1961 par un avocat britannique, Peter Benenson. Celui-ci s'indignait de l'incarcération de deux étudiants portugais qui avaient porté un toast à la liberté. Il écrivit un article dans The Observer et lança une campagne qui provoqua une réaction d'une incroyable ampleur. À partir de ce modèle, l'ONG, d'abord spécialisée dans la mobilisation des opinions pour obtenir la libération des prisonniers politiques s'institutionnalisa et se diversifia.

En 1972, l'ONG lance sa première campagne contre la torture, à l'origine de l'adoption en 1984 par l'ONU de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Au fil des années et des succès engrangés, l'action d'Amnesty International est de plus en plus connue et reconnue à travers le monde, comme le montre l'attribution du prix Nobel de la paix à l'ONG en 1977. Abolition de la peine de mort, création d'une cour pénale internationale, limitation de la circulation des armes : autant de causes dans lesquelles Amnesty a exercé une pression décisive. Les batailles menées par l'ONG sont multiples, puisqu'elle milite aussi pour l'accès aux droits sexuels et reproductifs. Elle a des sections dans plus de 70 États sur tous les continents. Elle a un rôle consultatif auprès des institutions internationales. Elle revendique 7 millions de sympathisant-es, bénévoles et donatrices/donateurs.

En bref, Amnesty International est devenue, après plus de 50 ans d'existence, une actrice incontournable de la défense des droits humains, au sein ce que les chercheur-es en politique internationale appellent la société civile transnationale. Ses propositions de politique, votées par les délégué-es nationales/aux tous les deux ans, basées sur des recherches et des consultations préalables, revêtent une importance considérable et visent à faire pression sur les États pour qu'ils fassent évoluer leur législation.

Une proposition de politique « jésuite » : Alors que la résolution qui allait être adoptée à Dublin n'était encore qu'au stade de projet, les partisan-es de l'abolition de la prostitution se mobilisaient déjà : le 22 juillet, 400 personnalités, associées à des groupes de survivantes de la prostitution et des associations féministes abolitionnistes adressaient une lettre ouverte à Amnesty International pour exhorter les délégué-es nationaux à voter contre la proposition de politique (voir notre brève).

Le texte voté propose la dépénalisation complète de l'industrie du sexe, entendue comme consenti et entre adultes, comme meilleure solution afin de défendre les droits humains des personnes prostituées. Les partisan-es de l'abolition de la prostitution sont défavorables à la criminalisation des personnes prostituées, qui subissent déjà assez de violences et d'abus pour se passer de répression policière. Comme par exemple en France, le vote de l'abrogation du délit de «racolage passif» qui faisait des personnes prostitué-es des cibles potentielles des forces de police.

Or, c'est bien la décriminalisation complète du système prostitutionnel qu'Amnesty propose, client-es et proxénètes inclus. Comme le souligne Moïra Sauvage, responsable pendant six ans de la commission Femmes d'Amnesty International France, «il convient d'avoir une vue d'ensemble du système et de ne pas se placer uniquement du point de vue des personnes prostituées en cas de dépénalisation. La proposition de politique raisonne à partir d'une hypothèse minoritaire dans le monde de la prostitution, qui serait un choix libre et consenti de personnes majeures.» Le féminisme abolitionniste analyse la prostitution telle qu'elle est : un phénomène genré d'exploitation économique globale.

Genré car l'écrasante majorité des personnes prostituées sont des femmes et l'écrasante majorité des client-es sont des hommes. Même dans le cas d'hommes qui se prostituent, la demande émane...d'autres hommes. De fait, le texte d'Amnesty International reconnaît implicitement cet état de fait, puisqu'il démarre par cette hypothèse théorique d'une prostitution consentie pour ensuite la nuancer : la prostitution, oui mais pas si c'est un trafic d'êtres humains, oui mais pas pour les enfants, oui mais pas si cela engendre des situations d'exploitation, etc. Pour Moïra Sauvage, «ce texte n'est pas très franc, il est un peu jésuite, dans le sens où il n'aborde pas frontalement le problème posé par la prostitution. Mon sentiment, c'est qu'on ne devrait pas faire de lois qui concernent 1% des personnes qui se prostituent mais pour la majorité d'entre elles»

La réouverture de la fracture des féministes

Les réactions et débats autour de la proposition d'Amnesty ont été nombreuses. Des groupes de survivantes de la prostitution s'y sont opposés. Des personnalités comme Rosen Hicher, des groupes féministes abolitionnistes connus comme les Femen, Femmes Solidaires, le mouvement du Nid, Zéromacho ont co-signé une tribune dans Libération « contre le choix prostitution d'Amnesty International ». D'autres groupes de « travailleuses du sexe » ont salué le vote d'Amnesty International qui permettra de «permettra de libérer la discussion des cadres moraux et de placer la sécurité des travailleur-se-s du sexe au centre du débat».

Pour les abolitionnistes, le terme même de «travail du sexe», explicitement adopté dans la proposition, pose problème. La prostitution est théorisée comme une violence à l'encontre des femmes en vertu de l'analyse matérialiste du phénomène prostitutionnel tel qu'il s'exprime dans nos sociétés. Les défenseur-es de la reconnaissance du travail du sexe arguent que les abolitionnistes seraient empêtré-es dans une posture morale : mais n'est-ce pas une posture morale de considérer qu'il n'y a rien de dérangeant dans le fait de marchandiser son corps ? On est bien là en face d'une idéologie qui considère que la sphère marchande ne saurait connaître de limite. L'homo economicus, cet individu abstrait utilisé dans les modèles de théorie économique, c'est bien lui qui choisit de se prostituer librement. Sauf que la personne prostituée type est une femme souvent mineure, qui a généralement une histoire familiale complexe, migrante, pauvre et sous l'emprise de réseaux de trafic d'êtres humains.

Une proposition pour rien ? : Les débats houleux ont abouti à ce texte très précautionneux et plein de réserves de la part du conseil international d'Amnesty International. Environ un tiers des sections nationales s'y sont opposées. De plus, les sections nationales, dont la section française et celles des pays scandinaves comme la Suède, auront le droit de ne pas l'appliquer. Quel est alors le sens de ce vote s'il n'est même pas appliqué au sein de l'organisation qui l'a démocratiquement adopté ?

Interrogée sur l'influence d'un éventuel lobby de l'industrie du sexe qui aurait influencé le vote, Moïra Sauvage nous répond que «l'influence d'un lobby est extrêmement difficile à prouver. Mais on ne peut l'exclure, surtout quand on voit les termes de la proposition, qui reprend le vocabulaire de l'industrie du sexe. Il y a peut-être aussi une part d'explication culturelle : Amnesty étant une ONG à l'origine anglo-saxonne, on peut supposer que la commercialisation du corps choque moins qu'en France certain-es délégations nationales».

Une longue enquête mondiale auprès des sections nationales serait nécessaire afin d'ouvrir la boîte noire des délibérations internes d'Amnesty International. Journalistes, chercheur-es, citoyen-ne-s, il y a probablement un gros travail d'investigation qui vous attend.

7 - L' "Etat Islamique" et la théologie du viol : New York Times - Rukmini Callimachi - Source : Les désobéissantes

Affirmant qu'il a le soutien du Coran, l'Etat Islamique codifie l'esclavage sexuel dans les régions conquises d'Irak et de Syrie et utilise cette pratique comme un outil de recrutement. La journaliste Rukmini Callimachi a publié son enquête dans le New York Times du 13 août. Nous le reproduisons dans son intégralité.

Qadya, Irak - Juste avant de violer la jeune fille âgée de 12 ans, ce combattant de l'Etat Islamique a pris le temps d'expliquer que ce qu'il s'apprêtait à faire n'était pas un pêché. Parce que cette préadolescente pratiquait une autre religion que l'Islam, non seulement le Coran lui donnait le droit de la violer mais, insistait-il, il le préconisait et encourageait à le faire.

Il lui attacha les mains et la bâillonna. Puis il s'agenouilla à côté du lit et se prosterna dans la prière avant de se mettre sur elle. Lorsque cela fut fini, il s'agenouilla pour prier à nouveau, mettant fin au viol par des actes de dévotion religieuse.

" Je ne cessais de lui dire ça fait mal, s'il vous plaît, arrêtez," dit la jeune fille, dont le corps est si petit qu'un adulte pourrait encercler sa taille de ses deux mains. " Il m'a dit que selon l'Islam, il est autorisé à violer une non croyante. Il a dit qu'en me violant, il se rapproche de Dieu ", raconta-t-elle dans un entretien avec sa famille dans un camp de réfugiés ici (ndlr : en Irak), dans lequel elle a trouvé refuge après 11 mois de captivité.

Le viol systématique des femmes et des jeunes filles de la minorité religieuse de Yazidi est profondément mêlé à l'organisation et à la théologie radicale de l'Etat Islamique depuis que l'organisation a annoncé cette année qu'elle relançait l'esclavage comme institution.

Des entretiens avec 21 femmes et jeunes filles qui ont récemment échappé à l'Etat Islamique, de même qu'un examen attentif des communiqués officiels du groupe mettent en lumière à quel point cette pratique est inscrite dans les principes fondamentaux de l'organisation.

L'Etat Islamique a développé une bureaucratie détaillée d'esclavage sexuel : La traite des femmes et des jeunes filles Yazidi a créé une infrastructure systématique, avec un réseau d'entrepôts où les victimes sont retenues, des salles d'observation où elles sont inspectées et mises sur le marché et une flotte dédiée d'autobus pour les transporter.

Au total, ce sont 5270 femmes Yazidi qui ont été enlevées l'année dernière et au moins 3144 sont encore retenues captives, selon les leaders de la communauté. Pour les gérer, l'Etat Islamique a développé une bureaucratie détaillée d'esclavage sexuel, incluant des contrats de vente notariés par les cours de justice dirigées par l'EI. Et la pratique est devenue un outil de recrutement bien établi pour attirer les hommes de sociétés musulmanes très conservatrices, dans lesquelles le sexe sans attache est un tabou et le fait de se fréquenter interdit.

Un corpus de plus en plus important de mémos de mesures internes et de discussions théologiques ont établi les grandes lignes de l'esclavage, notamment une notice très longue publiée par le Département de la Recherche et de la Fatwa de l'Etat Islamique pas plus tard que le mois dernier. De manière répétée, les dirigeants de l'EI mettent l'accent sur une interprétation restrictive et très sélective du Coran et d'autres réglementations religieuses afin de, non seulement justifier la violence, mais également d'élever et de célébrer chaque crime sexuel comme spirituellement bénéfique, même vertueux.

« A chaque fois qu'il venait me violer, il priait » raconte F, une jeune fille de 15 ans capturée sur l'accotement du Mont Sinjar il y a un an et qui fut vendue à un combattant irakien d'une vingtaine d'années. Comme d'autres personnes qui ont été interviewées par le New York Times, elle a souhaité être identifiée seulement par son initiale à cause de la honte associée au viol.

« Il ne cessait de me dire que c'était ibadah », dit-elle, utilisant un terme des écritures islamiques qui signifient le culte.

Une jeune fille de 15 qui désire être identifiée seulement comme F, à droite, avec son père et son frère de 4 ans. « A chaque fois qu'il venait pour me violer, il priait » raconte F, qui fut

capturée par l'Etat Islamique il y a un an et vendue à un combattant irakien. « Il disait que le fait de me violer était sa prière à Dieu. Je lui ai dit « Ce que vous me faites, c'est mal, ça ne vous rapprochera pas de Dieu ». Et il a répondu « Non, c'est autorisé. C'est halal », raconte l'adolescente qui s'est échappée en avril, aidée par des contrebandiers après avoir été esclave pendant presque 9 mois.

Une conquête sexuelle et territoriale : L'introduction officielle par l'Etat Islamique de l'esclavage sexuel systématique remonte au 3 août 2014, lorsque ses combattants ont envahi les villages du flanc sud du Mont Sinjar, un massif escarpé de pierres couleur sable du nord de l'Irak. Ses vallées et ses ravins sont le foyer des Yazidis, une toute petite minorité religieuse qui représente moins de 1,5 pourcent de la population irakienne estimée à 34 millions d'individus.

L'offensive sur la montagne vint seulement deux mois après la chute de Mossoul, la deuxième ville la plus importante d'Irak. Au premier abord, on eut l'impression que l'avancée sur la montagne qui suivit n'était qu'une tentative supplémentaire d'étendre le territoire contrôlé par les combattants de l'Etat Islamique. Presque tout de suite, tout indiqua que leur but était, cette fois, différent. Les survivants racontent que les hommes et les femmes furent séparés dès la première heure de captivité. On ordonna aux adolescents de soulever leurs chemises et s'ils avaient des poils sous les aisselles, on leur donnait l'ordre de rejoindre leurs frères plus âgés et leurs pères. Village après village, les hommes et les jeunes hommes furent conduits ou encadrés jusqu'à des champs voisins, où ils furent forcés de s'allonger dans la terre et furent assassinés à l'arme automatique. Les femmes, les filles et les enfants, par contre, furent jetées dans des camions à plateforme ouverte.

« L'offensive sur la montagne était tout autant une conquête sexuelle qu'une conquête territoriale », dit Matthew Barber, un expert de l'Université de Chicago sur la minorité Yazidi. Il était à Sinjar lorsque l'assaut a démarré l'été dernier et a aidé à créer une fondation qui fournit un soutien psychologique pour celles qui s'échappent. Elles sont plus de 2000, selon les activistes de cette communauté.

F, qui a quinze ans, dit que sa famille de neuf personnes tentait de s'échapper, roulant vite dans les lacets de la montagne, lorsque leur vieille Opel se retrouva en surchauffe. Elle-même, sa mère et ses sœurs de 14, 7 et 4 ans se retrouvèrent coincées sans solution près de leur voiture en rade lorsqu'un convoi de combattants de l'Etat Islamique lourdement armés les encercla. « Les combattants séparèrent immédiatement les hommes des femmes », dit-elle. Elle-même, sa mère et ses sœurs furent emmenées dans des camions dans la ville la plus proche du Mont Sinjar. « Là, ils m'ont séparée de ma mère. Les jeunes filles non mariées ont été forcées de monter dans des bus ».

Les bus étaient blancs, avec une bande peinte à côté du mot "Hajj", suggérant que l'Etat Islamique avait réquisitionné les autobus de l'Etat irakien utilisé pour transporter les pèlerins pour le pèlerinage annuel de la Mecque. Il y avait tant de femmes et de filles Yazidi entassées dans le bus de F qu'elles étaient forcées de s'asseoir sur les genoux des unes et des autres, raconte-t-elle. Une fois le bus en route, elles se rendirent compte que les vitres étaient bloquées par des rideaux, un matériel qui apparemment avait été ajouté parce que les combattants avaient prévu de transporter un grand nombre de femmes qui n'étaient pas couvertes par des burqas ou des voiles.

Le récit de F., notamment les descriptions physiques des autobus, l'emplacement des rideaux et la manière dont les femmes furent transportées, fait écho à ceux d'une douzaine d'autres victimes féminines que nous avons interviewées pour cet article. Elles décrivent des circonstances similaires même si elles furent kidnappées à des dates différentes et à des

endroits éloignés de plusieurs kilomètres.

Un coucher de soleil à Dohuk, dans la région du Kurdistan du nord de l'Irak. Les militants de l'Etat Islamique ont conquis d'importants territoires en Irak, et le viol systématique des femmes et des jeunes filles de la minorité religieuse Yazidi est fortement lié à l'organisation et à la théologie du groupe.

F. raconte qu'elle a été conduite dans la ville irakienne de Mossoul à six heures de route de là, où elles furent entassées dans le salon de mariage du Galaxy. D'autres groupes de femmes et de jeunes filles furent emmenés dans un palace datant de l'ère de Saddam Hussein, la prison de Badoosh et le bâtiment du Ministère de la Jeunesse à Mossoul, racontent des rescapées récentes. En plus de Mossoul, les femmes furent parquées dans des écoles primaires et des bâtiments municipaux dans les villes irakiennes de Tal Afar, Solah, Ba'aj et la ville de Sinjar.

Elles furent confinées pendant des jours pour certaines, pendant des mois pour d'autres. Puis, inévitablement, elles furent chargées dans la même flotte d'autobus avant d'être envoyées par petits groupes en Syrie ou dans d'autres endroits en Irak, pour y être achetées et vendues pour du sexe.

1300 jeunes filles Yazidi retenues dans un même endroit : « C'était prévu à l'avance à 100 % », dit Khider Domle, un activiste de la communauté yazidi qui tient à jour une base de données détaillée des victimes. « J'ai parlé au téléphone à la première famille qui est arrivée au Ministère de la Jeunesse à Mossoul et le salon était déjà préparé pour eux. Il y avait des matelas, des assiettes et des ustensiles de cuisine, de la nourriture et de l'eau pour des centaines de gens ».

Des rapports détaillés de Human Rights Watch et d'Amnesty International arrivent aux mêmes conclusions quant à la nature organisée de cette traite sexuelle. Dans chaque endroit, les survivants disent que les combattants de l'Etat Islamique ont d'abord mené un recensement de leurs prisonnières.

Dans le luxueux salon de réception du Galaxy, F. était assise sur un sol de marbre, pressée contre d'autres adolescentes. Elle estime qu'elles étaient, au total, plus de 1300 jeunes filles Yazidi, accroupies, affaissées et s'appuyant contre les murs de la salle de bal, un nombre confirmé par plusieurs autres femmes retenues au même endroit. Elles ont toutes décrit la façon dont trois combattants de l'Etat Islamique entrèrent tenant à la main un registre. Ils demandèrent aux filles de se lever. On demanda à chacune d'énoncer son prénom, son nom, son âge, sa ville d'origine, si elle était mariée et si elle avait des enfants.

Pendant deux mois, F. a été retenue captive dans le salon du Galaxy. Puis, un jour, ils sont arrivés et ont commencé à emmener les jeunes femmes. Celles qui refusaient se faisaient traîner par les cheveux, raconte-t-elle.

« *Vous êtes nos " sabaya » (nos esclaves)* : Sur le parking, la même flotte d'autobus Hajj attendait de les emmener à leur prochaine destination, dit encore F. Avec 24 autres jeunes filles et jeunes femmes, la jeune fille de 15 ans fut conduite à une base de l'armée militaire irakienne. Ce fut là, sur le parking, qu'elle entendit pour la première fois le mot "sabaya".

« Ils riaient et se moquaient de nous, répétant " Vous êtes nos sabaya ". Je ne savais pas ce que le mot signifiait », dit-elle. Plus tard, le leader local de l'Etat Islamique leur expliqua qu'il signifiait esclave. « *Il nous a dit que Taus Malik* » - un des sept anges que prient les Yazidis - n'est pas Dieu. Il a dit que Taus Malik était le diable et que parce que vous croyez au diable, vous nous appartenez. Nous pouvons vous vendre et vous utiliser comme bon nous semble ».

La traite sexuelle de l'Etat Islamique semble être basée uniquement sur le fait d'asservir des femmes et des jeunes filles venant de la minorité yazidi. Jusqu'à présent, il n'y a eu aucune campagne importante destinée à asservir des femmes d'autres minorités religieuses, dit

Samer Muscati, l'auteur du dernier rapport de Human Rights Watch. Cette affirmation trouve un écho chez les leaders de la communauté, les responsables de gouvernements et d'autres personnes travaillant pour les droits de l'homme.

M. Barber, de l'Université de Chicago, dit que le fait de se concentrer sur les Yazidis fut certainement parce qu'ils sont vus comme des polythéistes, avec une tradition orale plutôt que des écritures. Aux yeux de l'Etat Islamique, cela les met au même niveau que les non croyants méprisés, encore plus que les chrétiens et les juifs, qui sont censés avoir une protection limitée sous le Coran en tant que " Peuple du Livre".

A Kojo, l'un des villages les plus au sud du Mont Sinjar et l'un des plus éloignés de toute évacuation, les habitants ont décidé de rester, pensant qu'ils seraient traités de la même façon que l'avaient été les chrétiens de Mossoul quelques mois auparavant. Le 15 août 2014, l'Etat Islamique ordonna aux habitants de se signaler dans une école en centre-ville.

Lorsqu'elle arriva là-bas, Aishan Ali Saleh, 40 ans, trouva un ancien de la communauté en train de négocier avec l'Etat Islamique, leur demandant s'ils pouvaient être autorisés à donner leur argent et de l'or contre une traversée sans encombre. Les combattants acceptèrent, au début, et posèrent une couverture à terre et Mme Saleh y déposa son pendentif en forme de cœur et ses bagues en or, alors que les hommes y déposèrent des billets froissés.

Aishan Ali Saleh, 40 ans, dans un camp de réfugiés dans la banlieue de Dohuk. Elle vivait à Kojo, l'un des villages les plus au sud du Mont Sinjar, qui fut pris par les combattants de l'Etat Islamique. Plutôt que de les laisser partir, les combattants se mirent à pousser les hommes dehors, les menant à leur mort certaine. Un peu plus tard, une flotte de voitures arriva et les femmes, les jeunes filles et les enfants furent emmenés.

Le marché des esclaves Yazidi : Des mois plus tard, l'Etat Islamique fut très clair dans son magazine en ligne sur le fait que sa campagne d'esclavagisme des femmes et jeunes filles Yazidi avait été minutieusement préparée. « Avant la prise de Sinjar, on demanda aux étudiants de la Sharia de l'Etat Islamique de faire des recherches sur les Yazidis », raconte l'article en langue anglaise, titré " Le renouveau de l'esclavage avant l'heure ", qui parut dans le numéro d'octobre de Dabiq. L'article indiquait clairement que, pour les Yazidis, il n'y avait aucune chance de pouvoir payer une taxe connue comme jizya pour être libérés, "à l'inverse des juifs et des chrétiens".

« Après leur capture, les femmes et les enfants Yazidi furent alors divisés selon la Sharia, entre les combattants de l'Etat Islamique qui participèrent aux opérations de Sinjar, après qu'un cinquième des esclaves fut transféré aux hautes autorités de l'Etat Islamique pour être divisés comme un butin », raconte l'article.

Dans une vidéo postée en octobre 2014 sur YouTube, un groupe d'hommes convaincus d'être des combattants de l'Etat Islamique, sont montrés assis dans une pièce, plaisantant sur le fait d'acheter et de vendre des jeunes filles Yazidis, le "jour du marché aux esclaves."

De la même façon que des passages spécifiques de la Bible furent utilisés des siècles plus tard pour soutenir la traite des esclaves aux Etats-Unis, l'Etat Islamique cite des versets spécifiques ou des histoires du Coran ou de la Sunna, les traditions basées sur les dires et les actions du Prophète Mahomet, pour justifier le trafic d'êtres humains, disent les experts.

Ceux qui étudient la théologie islamique ne sont pas d'accord, par contre, sur les interprétations correctes de ces versets, et sur la question qui divise, à savoir si l'Islam sanctionne réellement l'esclavage. Beaucoup défendent l'idée que l'esclavage figure dans les écritures saintes de l'Islam de la même façon qu'il figure dans la Bible - comme un reflet de la période de l'antiquité à laquelle la religion naquit. « Dans le milieu dans lequel le Coran apparut, le fait que des hommes aient des relations sexuelles avec des femmes privées de liberté était

une pratique extrêmement répandue », explique Kecia Ali, professeur associé de religion à l'Université de Boston et l'auteur d'un ouvrage consacré à l'esclavage dans les débuts de l'Islam. "Ce n'était pas une institution particulièrement religieuse, c'était simplement ainsi que les choses se faisaient."

Cole Bunzel, un chercheur en théologie islamique à l'Université de Princeton, ne partage pas cet avis et cite les nombreuses références à l'expression "Celles que ta main droite possède" dans le Coran, ce qui a été interprété pendant des siècles comme signifiant des esclaves féminines. Il indique également le corpus de la jurisprudence islamique, qui continue dans notre ère moderne et qui inclut, selon lui, des règles détaillées sur la façon de traiter les esclaves.

Conforme aux écritures ? : « Il existe un grand nombre d'écritures saintes qui sanctionnent l'esclavage " dit M. Bunzel, l'auteur d'un article de recherche publié par la Brookings Institution sur l'idéologie de l'Etat Islamique. « L'on peut arguer qu'elles ne sont plus pertinentes et qu'elles sont tombées en désuétude. L'EI arguerait que ces institutions doivent être relancées parce que c'est ce que le Prophète et ses compagnons faisaient ».

Les femmes et les jeunes femmes les plus jeunes et les plus jolies furent vendues lors des premières semaines suivant leur capture. Les autres - notamment les femmes plus âgées et mariées - décrivent comment elles furent transportées d'un endroit à un autre, jusqu'à ce qu'un acheteur potentiel ne fasse une offre. Leurs ravisseurs semblaient avoir un système en place qui regorge de sa propre méthodologie à faire l'inventaire des femmes, de même que leur propre lexique. On parlait des femmes et des jeunes filles comme des "Sabaya", suivi de leur nom. Certaines furent achetées par des grossistes, qui les photographièrent et leur attribuèrent des numéros pour pouvoir en faire la publicité auprès d'acheteurs potentiels.

Osman Hassan Ali, un riche homme d'affaires yazidi qui a réussi à faire s'échapper de nombreuses femmes Yazidi, dit qu'il a prétendu être un acheteur afin qu'on lui envoie les photos. Il a partagé une douzaine d'images, chacune montrant une femme Yazidi assise dans une pièce vide sur un canapé, faisant face à l'appareil sans un sourire, le regard vide. Sur le côté de la photo, l'on peut lire en arabe "Sabaya n°1", "Sabaya n°2" et ainsi de suite. Les bâtiments dans lesquels les femmes étaient rassemblées et retenues incluaient parfois une salle de visionnage. « Lorsqu'ils nous mirent dans le bâtiment, ils nous ont dit que nous étions arrivées au "Marché de Sabaya" », raconte une victime âgée de 19 ans. « J'ai alors compris que nous étions dans un marché aux esclaves ».

Une femme qui raconte avoir été violée par des militants de l'Etat Islamique, dans un camp de réfugiés dans la région du Kurdistan du nord de l'Irak. Elle estime qu'elles étaient au moins 500 femmes et jeunes femmes non mariées dans le bâtiment de plusieurs étages, les plus jeunes âgées de 11 ans. Lorsque les acheteurs arrivaient, les filles étaient emmenées une par une dans une pièce séparée. « Les émirs étaient assis contre le mur et nous appelaient par notre nom. Nous devions nous asseoir sur une chaise face à eux. Il fallait les regarder et avant d'entrer, ils nous prenaient nos voiles et tout ce que nous avons utilisé pour nous couvrir », raconte-t-elle. « Lorsque ce fut mon tour, ils m'ont fait me lever quatre fois. Ils m'ont fait tourner sur moi-même ». Les prisonnières étaient également obligées de répondre à des questions intimes, notamment donner la date exacte de leurs dernières menstruations. Elles se rendirent compte que les combattants tentaient de déterminer si elles étaient enceintes, en accord avec la loi de la Sharia qui veut qu'un homme ne peut pas avoir de rapports sexuels avec son esclave si elle est enceinte.

Propriété de l'EI : Le fait que l'Etat Islamique utilise l'esclavage sexuel surprit même les plus ardents soutiens de l'organisation, beaucoup d'entre eux se disputèrent avec les journalistes

après les premiers reportages en ligne sur les viols systématiques. Les dirigeants de l'Etat Islamique ont tenté sans arrêt de justifier cette pratique auprès de leur public interne. Après l'article initial dans le Daqib d'octobre, ce sujet fut à nouveau traité dans la publication cette année, dans un éditorial en mai qui exprimait la tristesse et les sentiments froissés de l'auteur devant le fait que certains des sympathisants du groupe avaient remis en question le fait que l'esclavage soit institutionnalisé.

L'auteur écrit : « Ce qui m'inquiète, c'est que certains des supporters de l'Etat Islamique se mirent à nier le fait, comme si les soldats du califat avaient commis une faute ou quelque chose de diabolique. J'écris ceci avec de la fierté dans chaque lettre », dit-il. " Nous avons en effet attaqué et capturé les femmes kafirah et nous les avons menées à la pointe de l'épée comme des moutons ". Kafirah signifie infidèles.

Dans un pamphlet publié en ligne en décembre, le ministère de la Recherche et de la Fatwa de l'Etat Islamique détaillait les meilleures pratiques, ce qui incluait le fait d'expliquer que les esclaves appartiennent aux biens du combattant qui les a achetées et peuvent donc être données à un autre homme et traitées comme n'importe quel autre bien après sa mort.

Des rescapées récentes décrivent une bureaucratie compliquée entourant leur captivité, avec leur statut d'esclave consigné dans un contrat. Lorsque leur propriétaire voulait les vendre à un autre acheteur, un nouveau contrat était rédigé, comme lorsqu'on transfère un bien. Dans le même temps, les esclaves peuvent être libérées, et les combattants ont une promesse de récompense divine pour cela. Même si c'est rare, cela a créé une possibilité d'évasion pour les victimes.

Libérée par un kamikaze : Une victime de 25 ans, qui s'est échappée le mois dernier et dont le prénom commence par un A, explique comment un jour, son maître Libyen lui a remis le morceau de papier plastifié. Il lui a expliqué qu'il avait terminé son entraînement de kamikaze et qu'il prévoyait de se faire exploser, et donc, la libérait.

Une femme Yazidi de 25 ans a montré son "Certificat d'Emancipation" que lui avait remis le Libyen qui l'avait transformée en esclave. Il expliqua qu'il avait terminé son entraînement comme kamikaze et qu'il prévoyait de se faire exploser, et donc, la libérait.

Une femme yazidi de 34 ans, qui fut achetée et violée de manière répétée par un combattant saoudien dans la ville syrienne de Shadadi, décrit qu'elle s'en est mieux sortie que la seconde esclave de la maison - une jeune fille de 12 ans qui fut violée pendant des jours malgré de forts saignements. « Il a détruit son corps. Elle avait une infection terrible. Le combattant ne cessait de venir me voir pour me demander "pourquoi sent-elle aussi mauvais ?". Et je lui répondais qu'elle avait une infection interne, qu'il fallait qu'il prenne soin d'ell », raconte cette femme. Sans état d'âme, il ignora les souffrances terribles de la jeune fille et poursuivit son rituel de prière avant et après le viol de l'enfant. « Je lui ai dit "ce n'est qu'une enfant", se souvient l'autre femme. Et il a répondu "Non, ce n'est pas une petite fille. C'est une esclave. Et elle sait exactement comment avoir des rapports sexuels. Et avoir des rapports sexuels avec elle, cela fait plaisir à Dieu ».

8 - Cineffable a besoin de vous ! 27 ans que les lesbiennes se font du cinéma !

27 ans que le Festival International du Film Lesbien et Féministe de Paris existe et vous propose 4 jours de projection, de convivialité et de culture à la fin du mois d'octobre !

Cette année encore, nous vous donnons rendez-vous du 29 octobre au 1^{er} novembre 2015, MAIS... Si nous n'agissons pas vite, cela risque d'être l'une de nos dernières éditions...

Pourquoi ce constat ? : Parce que les trois derniers festivals ont été déficitaires ! Ceci s'explique notamment parce que Cineffable, dans un souci d'être accessible au plus grand

nombre, n'a jamais augmenté le prix des entrées ni de l'adhésion. Ces prix ont même diminué en 2003 lorsque le festival a bénéficié d'une subvention de 15 000 € de la mairie de Paris. Depuis, cette subvention annuelle a progressivement diminué (elle est de 4000 € aujourd'hui), alors que les prix sont toujours ceux de 2003... Afin de rétablir la situation et permettre au Festival de continuer encore pendant de nombreuses années, nous mettons en place les actions suivantes :

- un appel à don avec un objectif de 10 000 € afin de couvrir les deux dernières éditions déficitaires (6000 € + 4000 €) ;
- un retour aux tarifs de 2002 ;

Comment aider Cineffable ? En faisant preuve de générosité ! Votre participation à la cagnotte est totalement libre mais voici, à titre indicatif, à quoi serviront vos dons :

- 10 € : coût de 13 catalogues distribués gratuitement lors du festival ;
- 20 € : coût de location du matériel de projection pour 30 minutes de votre film du samedi soir ;
- 30 € : coût des droits de diffusion d'un court métrage ;
- 50 € : un quart d'heure de location de l'espace Reuilly ;
- 100 € : coût des droits de diffusion d'un moyen métrage ;
- 300 € : coût des droits de diffusion d'un long métrage ;

En remerciement, chacune de nos généreuses donatrices se verra remettre un badge et aura son prénom cité dans le prochain trailer du festival en début de chaque séance !

Pour cela, vous pouvez participer à l'adresse suivante : <https://www.lepotcommun.fr/pot/l1jmev4m>

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

9 - Des débats et des stands à la Fête de l'Huma

- *Débat* : « *Féminisme et lutte des classes : peut-on ignorer la dimension sexuée de la lutte des classes ?* ». Ce débat devrait mettre en lumière en quoi les combats féministes sont révolutionnaires et s'inscrivent dans les transformations de la société face à un capitalisme libéral.

La lutte de classes a pris de nouvelles dimensions au cours de l'histoire. face à ces nouveaux défis, il est impératif d'intégrer des combats féministes sous peine de ne pas s'opposer à la domination patriarcale et tout ce qu'elle comporte de rétrograde. Capitalisme et politiques libérales se nourrissent de l'oppression des femmes pour maintenir et élargir leur exploitation. sortir la lutte contre le patriarcat de l'indifférence, c'est aussi ne plus ignorer la dimension sexuée de l'exploitation et réaffirmer que l'oppression de classes est sexuée !

Le sens de ce débat est de construire des convergences, partager des propositions, des projets. Construire des espaces de luttes en articulation avec les militantes féministes, syndicales et politiques. L'heure est au partage, au rassemblement et à l'innovation.

Participations et interventions de : Laurence Cohen, sénatrice, responsable de la commission nationale, Droits des femmes/féminisme du PCF ; Marie-Pierre Toubhans, porte parole de Ensemble ; Stéphanie Treillet, Ensemble ; Une responsable du féminisme au Parti de gauche ; Maya Surdut, porte parole du CNDF ; Ana Azaria, présidente de Femmes Égalité, ; Murielle Naessens, responsable de Féminisme en jeu.

Rendez-vous le dimanche 13 septembre à 11h30 au stand de la fédération du Val d'Oise, avenue Joséphine Pencalet.

- *Femmes Egalité à la Fête de l'Humanité*. Stand avenue Karl Marx

- Samedi à 11h30, Inauguration de l'exposition « Femmes au travail, Invisibles mais

indispensables, Compétentes mais mal payées ! » ;

• Samedi 15h - 16h 30, Interventions / débats « Contre l'Europe néolibérale. Avec les femmes des milieux populaires, Non à l'Europe de l'austérité et de la précarité », avec Ana Azaria présidente Femmes Egalité ; Avec les femmes et le peuple grec, Non à l'Europe du diktat de la Finance, avec Chryssa Papageorgiou Comité NON (OXI) France ; Avec les femmes et les hommes migrants, Non à l'Europe forteresse avec Michèle Décaster Secrétaire Générale de l'AFASPA

- *Stand Femmes solidaires et Clara-magazine* Avenue Aimé Césaire

Samedi 12 septembre 2015 à 14h00 «1945-2015 : des femmes qui n'ont cessé de combattre le fascisme et l'obscurantisme ». Depuis près de 80 ans, des femmes en France, en Europe et dans le monde se mobilisées pour combattre le fascisme, l'extrême droite dont elles sont les premières victimes : retour à l'ordre moral, au foyer, xénophobie, racisme, convergences avec les intégrismes religieux... Aujourd'hui le Front national avance avec un double discours

Ce débat invite des féministes de plusieurs générations à proposer leur analyse et débattre des enjeux. Avec Maya Surduts, secrétaire générale de la CADAC Pauline Hillier, porte-parole des Femen Mimouna Hadjam, AFRICA 93 et militante à Femmes solidaires Sabine Salmon, présidente de Femmes solidaires

Animé par Carine Delahaie, rédactrice en cheffe de Clara Magazine.

- Débat avec Marie-George Buffet autour de la proposition de loi qu'elle vient de déposer sur « L'autonomie des femmes étrangères ». Dimanche 13 septembre, 11h, stand de La Courneuve, face à la grande scène, avenue Marwan Barghouti.

10 - Conférence-débat sur les défenseurs des droits humains au Guatemala - Paris - 15 septembre

A l'occasion de la tournée européenne de défenseurs de droits humains guatémaltèques, l'Intercollectif Guatemala et Amnesty International France organisent une conférence-débat sur la situation des défenseurs au Guatemala avec d'eux d'entre eux.

Amnesty International dénonce de longue date le sort catastrophique réservé aux défenseurs de droits humains au Guatemala. Dans le rapport annuel 2014/2015, nous avons encore évoqué que des défenseurs des droits humains et des journalistes avaient « cette année encore été en butte à des actes d'intimidation, des menaces et des agressions ».

Nous défendons depuis début 2013, Yolanda Oqueli, en danger de mort pour son opposition à un projet miner, dans le nord de Guatemala City.

Alba Cecilia Mérida fait partie du mouvement pour la défense du territoire à Huehuetenango, où elle a participé à l'organisation de consultations communautaires. Son compagnon, Rubén Herrera a été emprisonné en 2013 suite à la plainte d'une entreprise hydroélectrique à Santa Cruz Barillas. Elle a participé activement à sa libération et depuis lors, elle a favorisé la création d'un réseau de solidarité qui accompagne les épouses et filles des prisonniers politiques emprisonnés suites à des plaintes déposées par cette entreprise. En tant qu'anthropologue, elle a dédié ses travaux à l'étude des impacts des projets extractifs au Guatemala.

María Victoria Pedro Mateo est animatrice dans une radio communautaire, victime de censure. Elle participe à un mouvement de défense de son territoire depuis janvier 2015. Elle est la fille de Daniel Pedro Mateo, défenseur des droits humains, assassiné en avril 2013.

Rendez-vous au siège d'Amnesty International, 72 boulevard de la Villette, Paris 75019 - M° Belleville ou Colonel Fabien

« Les femmes face aux extrémismes » - Marseille - 19 et 20 septembre - MMF13PACA

Cette initiative est organisée dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes 2015.

Le 19 septembre, se tiendra une Conférence euro-méditerranéenne. Nous y entendrons des féministes de nombreux pays (Algérie, Grèce, Liban, Turquie, France, Palestine, Tunisie, Italie, Israël, Portugal, Maroc, Espagne) expliquer la situation dans leurs pays. Cela sera suivi de 3 interventions : Chala Chafiq, Lilian Halls french et Latifa Ibn Ziaten, puis d'ateliers de discussions et de propositions d'alternatives, puis de la présentation de la Caravane Féministe Européenne : puis d'une marche jusqu'au Vieux Port.

Le 20 septembre, manifestation des Voiles de la Paix organisée par le Mouvement de la Paix à laquelle nous nous associons. La Caravane de la MMF aura l'opportunité de nous exposer le récit du périple qu'elle a fait en partant le 8 mars du Kurdistan (Kobané), passant par les Balkans, la Grèce, l'Europe du Nord, présente à Nantes aux journées nationales de la MMF, l'Italie, Marseille puis Montpellier, Perpignan, l'Espagne et enfin terminant la 4^{ème} MMF au Portugal.

11 _ La Caravane féministe européenne de la MMF à Perpignan - 23 septembre

Depuis le 8 mars 2015, La Marche Mondiale des Femmes organise sa 4^{ème} action globale.

En Europe une Caravane Féministe s'est mise en place pour aller rencontrer les femmes en luttes et en résistances dans les différents pays européens. Cette caravane est un des outils en Europe de la MMF.

La MMF Midi-Pyrénées a proposé de s'associer, avec le Collectif droit des femmes 66, pour accueillir la caravane qui ne pouvait pas passer par Toulouse. Le thème de cette étape sera axé sur le système prostitutionnel qui n'a pas été abordé précédemment.

Nous vous invitons à participer à cette initiative qui aura lieu à Perpignan le mercredi 23 septembre 2015

- 17h30 à 18h : Accueil des Caravanières au centre ville ;
- 18 h : Cortège à pied partant de la place de Catalogne jusqu'à la place de la Victoire ; Prises de parole publiques du CDF66, de la MMF-Midi-Pyrénées, des Caravanières ;
- 19h30 - salle « Le Casal » 23 avenue du Lycée. Perpignan : Présentation de la 4^{ème} action globale de la MMF et comment l'étape de Perpignan s'intègre dans cette action ; Conférence de Sophie Avarguez et Aude Harlé de l'Université de Perpignan sur le thème : « Perceptions et représentations du phénomène prostitutionnel par les jeunes des Pyrénées-Orientales : l'exemple des puticlubs catalans
- La situation du système prostitutionnel en Europe présentée par Julie Beaufiles de la MMF-Midi-Pyrénées.
- Présentation par les caravanières des expériences de luttes et de résistances qu'elles ont rencontrées.
- Fin de soirée festive avec buffet.

Afin d'organiser au mieux cette initiative et coordonner les covoiturages et les hébergements, nous vous demandons de nous retourner par courriel (mmdf31@gmail.com) le bulletin de participation ci-joint pour le 12 septembre date limite.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux. Faisons de cette dernière étape française de la caravane un temps fort de convivialité, de partage et de solidarité.

12 - Soirée dansante avec « Les lesbiennes dépassent les frontières » - Paris - 20 septembre

La nouvelle saison du Thé au gazon accueille « Les Lesbiennes dépassent les Frontières ». C'est un réseau de lesbiennes féministes et solidaires pour soutenir les réfugiées qui fuient des persécutions lesbophobes dans leurs pays d'origine : soutien financier favorisant l'autonomie, accompagnement dans les démarches administratives, constitution des dossiers, accueil et échanges pour rompre l'isolement. La solidarité est notre force !

La boîte à frissons - Au Tango - 13, rue au Maire Paris 3^e - Métro : Arts et Métiers lignes 3 et 11 - Entrée 6 euros. lesbiennesdepassefrontieres@gmail.com

13 - Forum national : Violences de genre, violences de handicap - FDFA - jeudi 15 octobre 2015

Cette journée de rencontres, de réflexions et de dialogues sera consacrée à la thématique « Violences de genre, violences du handicap ». 4 femmes handicapées sur 5 sont victimes de violences ! Placée sous le marrainage de Ségolène Neuville, Secrétaire d'État aux Personnes handicapées, cette rencontre aura pour objectif de promouvoir une approche transversale et interdisciplinaire entre les différentes actrices et différents acteurs de la lutte contre les violences envers les femmes afin que soit pris en compte le handicap comme facteur aggravant des violences.

Programme provisoire :

Animation de la journée : Danielle Michel-Chich, journaliste

9h : Ouverture par Maudy Piot, présidente de FDFA et Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de lutte contre l'exclusion, marraine de la journée

9h30 : conférence d'Axel Kahn, généticien « Handicap, genre et citoyenneté »

Discussion avec la salle

10h15 : clips « Violences Femmes Handicapées »

10h30 : Table ronde

Animation et modération : Pascal Parsat ; Avec Fabienne Brugère, philosophe : « genre, altérité et identité » ; Christine Detrez, sociologue : « qu'est-ce que le genre ? » ; Christine Guillemaut, cheffe de projet Mission égalité femmes hommes à la Mairie de Paris : « les violences de genre » ; Christelle Hamel, sociologue : présentation de l'enquête VIRAGE ; Alain Piot, sociologue : « la spirale des violences » ; Catherine Vidal, neurobiologiste : « cerveau, sexe et préjugés » ; Discussion avec la salle

12h : Maud Olivier, députée de l'Essonne, membre de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée Nationale

12h30 - 14 h 00 : déjeuner libre ;

14h : Théâtre du Chaos (Compagnie Sarah Veyron) : « Des coups et du silence » ;

15h : Muriel Salmona, psychiatre, présidente de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie « Qu'est-ce que la mémoire traumatique ? » ;

15h15 : questions avec la salle (comédiennes/comédiens et Muriel Salmona) ;

15h30 : Table ronde : Animation et modération : Danielle Michel-Chich. Avec Jean-Pierre Durif-Varembont, psychanalyste : « la violence du handicap en double face » ; Axelle Garnier de Saint Sauveur, psychologue au commissariat du 11^{ème} arrdt et coordinatrice des psychologues en commissariat de la Préfecture de Police de Paris : « la prise en charge psychologique des femmes victimes en commissariat » ; Marie-Ange Le Boulaire : « idées reçues sur les violences » ; Anicette Sangnier, psychanalyste : « sources de violences » ; Isabelle Steyer, avocate ; Henri-Jacques Stiker, anthropologue : « pour sortir du cercle de la violence engendrée et subie par le handicap ». Échanges avec la salle ;

17h : Conférence ou intervention du Fil Rouge de la journée

17h30 : conclusion générale ;

Lieu : Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes. Salle Laroque 14, avenue Duquesne, 75007 Paris. M° : École Militaire (ligne 8), Saint François-Xavier (ligne 13), Bus : 28 et 87 (arrêt Duquesne-Lowendal) - lignes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Inscription : Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire via le lien ci-dessous : http://webquest.fr/?m=4698_forum-fdfa-2015---violences-de-genre-violences-du-handicap

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

14 - Théâtre : *Femmes en danger* - Compagnie Marie Ruggeri - Langres

Spectacle théâtral et musical sur les violences faites aux femmes à partir de textes de théâtre, de témoignages et de chansons par Marie Ruggeri.

Cette représentation sera suivie d'un débat. Ce spectacle sera donné sans scénographie ni lumière en appartement et en salle d'activité d'une maison de quartier.

Il sera également joué sous le titre *Rose pour les filles, bleu pour les garçons ?* pour des jeunes à partir de 14 ans.

Pour information, nous serons le samedi 21 novembre à Draguignan pour une représentation au Théâtres en Dracénie.

Notre résidence à Marseille du 24 au 29 novembre pour l'inauguration du Théâtre de l'Oeuvre ayant été reportée pour cause de travaux non terminés, nous sommes à nouveau libres et à votre disposition dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre.

A noter que nous pourrions faire bénéficier d'une importante réduction des frais de déplacement et de séjour aux organisateurs du Sud-Est ou se trouvant entre la Haute-Marne et le Var (ou non loin, car nous pouvons faire un détour), souhaitant programmer un de nos spectacles avant le 21 ou autour du 25 novembre. N'hésitez pas à nous demander un devis.

Renseignement et réservation: 06 64 16 37 35

Vendredi 18 septembre 2015 - 20 h30 - Théâtre de Langres

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;
Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : marchfem@rezisti.org ; site : <http://www.mmf-France>